

## **BRINDAS - CM du 12/3/2018 - BP 2018**

Monsieur le Maire, chers collègues,

Nous avons à valider, aujourd'hui, le budget primitif de notre commune pour l'année 2018. Permettez tout d'abord, aux élus de BVEB de s'associer aux félicitations adressées aux services pour la qualité des travaux accomplis pour la construction de ce budget.

Si nous nous intéressons à la section de fonctionnement nous nous apercevons que celle-ci progresse de 4,66 % par rapport à 2017. Lors du DOB vous nous avez annoncé "plus qu'une maîtrise des dépenses, une nouvelle manière de dépenser". Or, dans ce budget nous ne voyons pas cette nouvelle manière de dépenser qui devrait nous conduire à maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Les charges à caractère général progressent de 4,48 % alors qu'elles avaient baissé de 0,38 % entre 2016 et 2017. Certes, vous nous avez avertis que vous tenez compte d'une augmentation du prix des carburants, l'augmentation de la population entraînant un nombre d'enfants à la cantine plus important ce qui engendre une augmentation de 4,5 % des dépenses d'alimentation. Mais, corrélativement nous devrions avoir une recette en progression. Ce n'est pas le cas si nous examinons la ligne 7067 puisque celle-ci est inscrite pour 280.000 € alors qu'en 2017 ces produits s'élevaient à 293.562 €.

Comment expliquer la hausse des locations mobilières (28.500 au lieu de 16.100 €), la maintenance (76.500 au lieu de 59.200 €). Comment allons nous maîtriser le prélèvement au titre de la loi SRU ?

Nous prenons acte de la hausse des charges de personnel en raison des recrutements envisagés en 2018.

Côté recettes, nous nous félicitons de votre prudence dans les prévisions mais certaines lignes peuvent être revues à la hausse sans qu'elles ne soient exagérées. C'est le cas des redevances et droits périscolaires qui pourraient être augmentées de 13.000 € en s'alignent sur le produit 2017. De même, pour les produits de taxe d'habitation, nous pouvons ajouter 1,7 % de croissance physique des bases ce qui nous produirait presque 19.000 € de produits supplémentaires. Ce sont certes des petites sommes mais cela nous donnerait un budget plus réaliste.

Nous avons besoin de mener une véritable politique de réduction de nos dépenses de fonctionnement compte tenu de vos projets d'investissement. En effet, si nous ne nous engageons pas dans cette voie non seulement nous nous éloignons des objectifs fixés par le gouvernement de limiter la progression de nos dépenses de fonctionnement à 1,2 % mais nous entamons dangereusement notre CAF puisque celle-ci, selon vos prospectives, passe de 565.000 € en 2017 à 266.000 en 2020.

Ce programme d'investissements est ambitieux puisque, Monsieur le Maire, d'ici 2020, vous projetez de réaliser près de 7.300.000 € avec une prévision d'emprunt de 1.200.800 € ce qui dégradera très fortement notre capacité de désendettement et qui nous conduira à un résultat de clôture de 220.000 € alors qu'il est d'un peu plus de 3 M€ en 2017.

Nous savons tous que nous avons un projet incontournable qui est le nouveau groupe scolaire qui dans sa fourchette basse représente à lui tout seul 5 M€. Alors, nous regrettons vivement que vous ne reteniez pas notre proposition de prioriser ces dépenses. Oui, nous estimons que couvrir les tennis pour 400.000 € ou construire une salle de stockage pour 100.000 € ne sont pas prioritaires dans le contexte actuel. Nous sommes inquiets pour l'avenir et ne souhaitons pas laisser à nos successeurs une situation financière qui ne leur permette pas d'agir à leur tour.

Ce sont les raisons pour lesquelles, Monsieur le Maire, nous ne voterons pas ce budget.

Je vous remercie.